

L'EST

ET LA CÔTE-NORD

Premiers vrais soubresauts de l'hiver

Tout l'Est est touché

CLAUDE VAILLANCOURT ET CARL THÉRIAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'Est du Québec, autant sur la rive sud que sur la rive nord, a connu hier ses premiers vrais soubresauts de la saison hivernale qui approche: une dizaine de centimètres de neige et presque une centaine d'accidents dont l'un a occasionné le décès d'une résidente du Nouveau-Brunswick.

M^{me} Carole Desjardins, tout juste âgée de 31 ans, de Kedgwick, a succombé à ses blessures à la suite d'un face-à-face tragique, à la hauteur de Cabano, sur la route 185. En perdant le contrôle de sa voiture, Mme Desjardins a percuté une autre auto dont l'un des passagers a été gravement blessé.

En milieu de soirée, une vingtaine d'accidents étaient à déplorer dans ce secteur. La Sûreté du Québec dénombrait alors cinq blessés.

La tempête avait frappé l'ouest du Bas-Saint-Laurent sur l'heure du midi pour gagner Rimouski à l'heure de la sortie des gens de bureaux. Une dizaine d'accrochages ont alors été enregistrés à Rimouski.

À peu près au même moment, de l'autre côté du fleuve, quelque cinq centimètres de neige bousillaient le

secteur de Baie-Comeau alors que, partout ailleurs, la chaussée était jugée dangereusement glissante, les automobilistes renouant contact avec la glace noire. On y a enregistré une dizaine d'accidents.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'enfer blanc était manifeste. À Chicoutimi comme à Roberval — imaginez le parc des Laurentides — une dizaine de centimètres de neige recouvrait le sol. Une quarantaine d'accidents ont été dénombrés par les patrouilleurs de la Sûreté du Québec. Cette donnée ne tient pas compte des accrochages dans les limites des municipalités.

Pendant ce temps à Québec, une pluie intermittente et surtout très froide faisait penser aux automobilistes que l'heure était venue de se rappeler la chanson de Charlebois: «Demain l'hiver, je m'en vais dans...»

Du mazout en quantité au-dessus du Irving Whale

CHARLOTTETOWN (PC) — Le ministre canadien des Transports a confirmé hier qu'une grande quantité de mazout a été observée plus tôt ce mois-ci dans le golfe Saint-Laurent, juste au-dessus de l'endroit où a coulé le Irving Whale, il y a 25 ans.

Le porte-parole du ministère, Dick Pepper, a expliqué qu'un vol de la Garde côtière avait noté la présence de la nappe de mazout au cours d'une mission de reconnaissance de trois jours au-dessus du site, à 60 kilomètres au nord de l'Île-du-Prince-Édouard.

Quelque 550 litres, répartis en trois morceaux, ont été observés le 13 octobre. De plus petites nappes d'environ 15 litres chacune — avaient été vues au cours des deux journées précédentes.

« Il est impossible de savoir si ce mazout provient du Whale, parce que nous n'avons pas prélevé d'échantillons », a déclaré Dick Pepper. « Mais il était au-dessus du site. »

Le Irving Whale a coulé au cours d'une tempête, entre les Îles-de-la-Madeleine et l'Île-du-Prince-Édouard, avec à son bord quelque 3000 tonnes de mazout et huit tonnes de BPC. Des fuites d'huile contaminée aux BPC ont été signalées, ce qui a donné au navire son surnom de bombe environnementale à retardement.

Aucune tentative pour récupérer cette dernière nappe de mazout n'aura lieu, a déclaré Dick Pepper. « La nappe est en train de se briser. » Rien n'indique encore que le mazout se di-

rige vers la terre ferme, et des recherches effectuées sur les plages proches se sont révélées négatives jusqu'ici.

Pendant ce temps, des militants de Greenpeace étaient en route pour les Îles-de-la-Madeleine dans le but d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur le Irving Whale. Selon Greenpeace, les fuites auraient déjà mis en danger les espèces marines du secteur, en plus d'empoisonner de nombreux bélugas du golfe Saint-Laurent.

Les environnementalistes ont l'intention de prélever des échantillons d'eau pour déterminer le niveau de contamination.

Ils comptent également lancer au-dessus du site une énorme gerbe de fleurs en mémoire des bélugas disparus.

Le gouvernement fédéral prévoyait renflouer la barge l'été dernier, une opération qui aurait coûté 12 millions \$. La Société pour vaincre la pollution (SVP), à Montréal, avait obtenu une injonction temporaire pour retarder ce travail, craignant que le navire ne se brise au cours de la remontée, causant ainsi des dommages irréparables à l'environnement.

Plus tôt cette semaine, le ministre fédéral de l'Environnement, Sheila Copps, a déclaré que le renflouement aurait lieu comme prévu ce printemps.

« Le fait que le mazout soit encore en train de s'écouler démontre combien il est important de le faire le plus tôt possible. »



La mécanisation des opérations, quoique complexe, a largement contribué au succès de l'opération. Quatre abatteuses, au lieu de trois, ont été utilisées par l'entrepreneur forestier Claude Lepage.

GASPÉSIE

Les traces du chablis bientôt effacées

Plus de 100 000 mètres cubes de bois endommagé récoltés au Lac Mont-Louis

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ LAC MONT-LOUIS — La récupération du bois endommagé par le chablis de novembre 1994 va bon train dans le secteur du Lac Mont-Louis. D'ici la fin des opérations automnales, plus des deux tiers des arbres auront été récoltés.

« Quelque 100 000 mètres cubes ont déjà été récupérés, précise le directeur des approvisionnements du Groupe GDS, Robert Belzile. D'ici la fermeture du chantier, le 17 novembre, nous atteindrons un volume de 110 000 ou 115 000 mètres. » À l'exception d'îlots épars, peu accessibles, tout le bois endommagé sera récolté d'ici l'automne 1996, soit avant qu'un parasite, le longicorne noir, s'attaque aux arbres.

L'utilisation de quatre abatteuses a permis d'accélérer les opérations. « C'est une agréable surprise. Les travailleurs réussissent à ramasser environ 90 % du bois endommagé. C'est un excellent taux de récupération même si se traduit, en bout de ligne, par une perte de rendement à l'usine. »

Cette perte est largement attribuable à la nature même du chablis. « Les arbres se sont cassés à 60 cm ou un mètre du sol. Cette partie est donc inutilisable. De plus, dans les peuplements de jeunes sapins et épinettes, il est difficile de localiser les arbres tombés au sol. »

Les travailleurs forestiers sont à l'oeuvre 24 heures par jour, depuis le 12 juin. « Dans un chablis, la récolte des arbres est particulièrement difficile, précise Danis Pelletier. Ça prend des opérateurs d'expérience. Ils doivent se positionner pour chaque arbre. » Ceux-ci sont souvent enchevêtrés les uns dans les autres, pêle-mêle.

DES COÛTS ÉLEVÉS

Selon Robert Belzile, « il en coûtera entre 10 et 12 \$ additionnels, du mètre cube, pour récupérer le bois endommagé par le chablis. Ces chiffres comprennent les pertes en matière ligneuse, tant sur le terrain qu'à l'usine, l'allongement de la période de production et la baisse de rendement des opérations. »

Une entente intervenue entre le Groupe GDS et le ministère des Ressources naturelles prévoit une réduction des droits de coupe dans ce sec-

teur. En moyenne, la réduction sera de 4,30 \$ du mètre cube. Habituellement, les industriels versent 7,20 \$, du mètre, au Trésor québécois.

LA RÉCUPÉRATION

En ce qui a trait à la récupération du bois proprement dite, les normes ne sont pas toutes respectées. « Nous serons plus souples, affirme le responsable annemontois du ministère, Langis Fournier. Dans certains secteurs, il sera impossible de conserver la bande de 20 mètres exigée le long des lacs et des cours d'eau. En contrepartie, il sera inutile de conserver, sur place, des arbres renversés. » La tolérance du

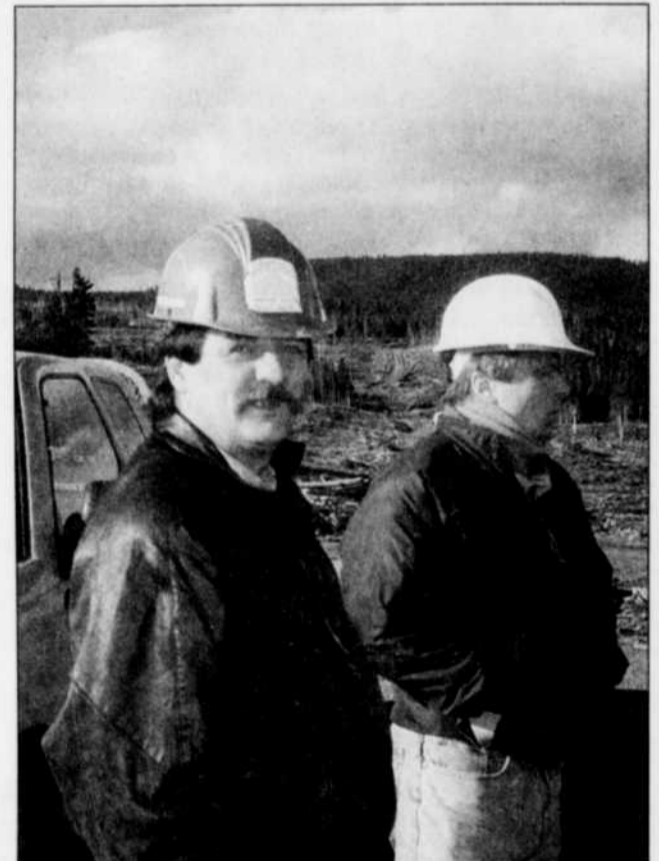
ministère s'appliquera également aux déchets de coupe, plus importants dans les parterres de chablis. Le volume récupéré dépasse même les prévisions ministérielles. « GDS va au-delà des normes prévues au plan de récupération. Il s'agit d'un bel exemple de partenariat entre notre ministère et l'entreprise privée. Jusqu'ici, cette firme a fait preuve de dynamisme et d'engagement face à l'exploitation de la forêt publique. »

La mécanisation est largement responsable du succès de la récupération. Confiées aux « Entreprises Claude Lepage » de Sainte-Annes-des-Monts, les

opérations forestières, en plus d'être efficaces, sont moins dangereuses pour les travailleurs. Au total, quelque 90 personnes sont rattachées à ce chantier.

La Coopérative forestière de Gros-Morne, qui a obtenu une partie du contrat, a dû se retirer après avoir récolté quelque 6000 mètres, sur les 20000 octroyés. Au plus fort de ses opérations 18 équipes, utilisant autant de chevaux, ont collaboré aux opérations.

Le chablis du Lac Mont-Louis compte parmi les plus importants survenus au Québec dans les dernières années. Le 7 novembre 1994, des vents atteignant parfois 160 km/h ont endommagé quelque 40 kilomètres carrés de forêt. Dans ce seul secteur, plus de 1,5 million d'arbres ont alors été jetés au sol, comme des allumettes. Les pertes, pour l'ensemble de la Gaspésie, sont évaluées à 508 000 mètres cubes. Près de 70 % de ce volume est déjà récupéré.



Robert Belzile du Groupe GDS et Langis Fournier du MRN examinent les vastes parterres de coupe au Lac Mont-Louis.

Travailleur à domicile?

Une équipe de conseillers spécialisés répond gratuitement à tous vos besoins en télécommunications.



1 800 210-BELL

CÔTE NORD Déjà la 6e biennale des arts visuels

Le Musée régional de la Côte-Nord invite les artistes de toute la région à poser leur candidature pour la 6e biennale des arts visuels, qui se tiendra à Sept-Îles à l'automne 1996. Les artistes « multimedia » engagés dans une démarche créatrice continue ont jusqu'au 15 mars pour faire parvenir leur dossier. Celui-ci devra comprendre le curriculum vitae de l'artiste, un texte expliquant sa démarche, des exemples du travail réalisé et un résumé des réalisations passées. C'est par la biennale des arts visuels que le musée régional de la Côte-Nord répond à une des vocations, soit de promouvoir le développement des arts visuels dans la région.

SEPT-ÎLES Travailleurs de rue

Une dizaine de travailleurs de rue sillonnent Sept-Îles pour y rencontrer les jeunes dans leur milieu. Ce projet d'une durée de six mois, subventionné par le gouvernement fédéral, vise à tenter de prévenir le suicide et la drogue chez les jeunes, à promouvoir de meilleures habitudes sexuelles, tout en les informant sur les ressources alternatives existantes. Le Salon Jeunesse, qui parraine cette initiative, pense être en mesure de mettre en place ce programme de façon permanente. Actuellement, les travailleurs de rue rencontrent les jeunes dans tous les quartiers, incluant la réserve montagnaise de Uashat. Leurs interventions se font de jour comme de soir.

Annuaire téléphoniques

Québec-Téléphone distribuera du 4 au 25 novembre dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie son nouvel annuaire téléphonique. L'annuaire pan-régional de Québec-Téléphone sera remplacé par deux

annuaires, l'un pour les secteurs de Mont-Joli, Matane, Rimouski, la Baie-des-Chaleurs et Gaspé, l'autre pour les régions de Sept-Îles et de Manicouagan, soit de Forestville à Blanc-Sablon. La distribution des 115 000 annuaires dans le territoire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie a été confiée à des mouvements de jeunesse et à des clubs sociaux C.T.

LA POCATIÈRE Éducation en Haïti

Après huit mois de sollicitation, la Fondation pour le développement de l'Éducation en Haïti basé à La Pocatière a déjà contribué à remettre sur le chemin de l'école une centaine de jeunes haïtiens. Le groupe entreprendra une plus vaste campagne de souscription afin de pouvoir mieux déployer son action dans ce pas. La présidence de la fondation est assumée par M. Jean Foster de La Pocatière C.T.

POINTE-A-LA-CROIX Vitesse réduite

Le ministère des Transports du Québec a décidé de réduire la limite de vitesse de 70 à 50 kilomètres à l'heure sur une portion de 500 mètres de la route Interprovinciale, qui traverse Pointe-à-la-Croix et la communauté micmac de Listuguj (Restigouche). La réduction s'applique à la portion située au nord de l'intersection Interprovinciale-Riverside, une artère qui traverse la communauté autochtone. C'est ce même tronçon de route qui avait fait l'objet d'une controverse durant l'été parce que des policiers autochtones y donnaient des contraventions que ne reconnaissaient pas plusieurs conducteurs. Le ministère de la Sécurité publique a toutefois confirmé le pouvoir du Listuguj Aboriginal Police Department, statuant également que les contraventions étaient porteuses de points de démerite. À la fin d'août, une erreur de signalisation avait aussi fait en

sorte que deux limites de vitesse étaient applicables sur ce bout de route, 50 km/h dans un sens, 70 km/h dans l'autre. Personne au ministère des Transports n'a pu confirmer si la réduction de la vitesse répond à une pression de l'administration micmac; on mentionne seulement que la décision a été prise après des études de sécurité. G.G.

RIVIÈRE-À-CLAUDE Un homme se barriade

Un individu de Rivière-à-Claude a tenu les policiers en haleine, durant plus de trois heures, dans la nuit d'hier. L'homme, Jean-Pierre Rioux, s'est barricadé dans une résidence après s'être attaqué physiquement à son père. Arrivés sur les lieux vers minuit, les policiers ont obtenu la reddition de l'individu vers 3 h 30. Rioux, 39 ans, devra répondre à des accusations pour voies de fait avec lésions et menace de mort. H.M.

Statut particulier pour les chômeurs

Les dirigeants d'Action-Travail Denis-Riverin (ATDR) réclament un statut particulier pour les chômeurs gaspésiens et madelinots. Dans une lettre adressée au premier ministre Jean Chrétien et au ministre Lloyd Axworthy, l'organisme de pression soutient que le pourcentage élevé de travailleurs saisonniers et le nombre important de sans-emploi nécessitent une attention particulière d'Ottawa. L'ATDR se dit prêt à discuter avec les autorités fédérales afin de minimiser les impacts de la réforme du régime d'assurance-chômage. Le document doit être déposé cet automne. H.M.

MATANE Exposition de sumiye

Peintre de sumiye depuis 18 ans, Ginette Boucher de Matane expose à compter de samedi et pour tout le mois de novembre au Café Amaretto, avenue Saint-Jérôme à Matane. Le thème: « Rude et dure Gaspésie ». Sept de ses oeuvres seront accrochées tandis qu'une quinzaine d'autres se retrouveront dans un cartable. Le sumiye est une peinture monochrome à l'encre de Chine qui décrit un état d'âme et qui porte un message spirituel. Cet art a pris naissance au Japon vers le XXIVe siècle et les premiers artistes ont été les moines Zen. Ginette Boucher a adapté cet art à son style. Le symbolisme japonais est bouddhiste, le sien est chrétien. Le sumiye est un support à la méditation. R.P.

Nouvelles heures

Il est possible de visiter l'exposition de la collection « La couleur de la Gaspésie » de la Fondation Claude-Picher, les jeudis et vendredis de 14h à 17h30, ainsi que les samedis de 14h à 17h, à la salle municipale de l'hôtel de ville de Matane. Ce nouvel horaire est en vigueur jusqu'au 22 décembre. Le prix d'entrée demeure le même, soit 1\$ pour les adultes et 0,60 \$ pour les groupes de huit personnes et plus. C'est gratuit pour les moins de 18 ans. R.P.



EST DU QUÉBEC

Portes ouvertes dans les cégeps

Les cinq cégeps de l'Est du Québec tiennent ces jours-ci une opération portes ouvertes à l'intention de quelque 5000 élèves de 5e secondaire. Ces derniers auront l'occasion d'obtenir un maximum d'informations sur les programmes d'enseignement et les activités de vie étudiante du cégep de Rivière-du-Loup, aujourd'hui, et du cégep de La Pocatière (photo), le 6 novembre. R.P.

La Rédemption se souvient

Deux ans plus tard, des citoyens demeurent amers du démantèlement de la barricade par la SQ

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ LA RÉDEMPTION — Même si le dossier est clos au bureau du commissaire à la déontologie policière, plusieurs citoyens de La Rédemption n'ont pu s'empêcher de songer cette semaine à l'intervention de la Sûreté du Québec le 1er novembre 1993 pour démanteler une barricade qu'ils avaient érigée pour exprimer leur désir de développer leur village.

Ce jour-là à 6h, une semaine après l'érection d'un barrage dans le rang 9 de La Rédemption, des dizaines de policiers de la SQ, on parle de 30 à 50 dépendamment de la source, mettaient fin à la manifestation des citoyens, qui voulaient convaincre le ministère des Forêts de leur accorder des droits de coupes forestières sur les lots intramunicipaux, plutôt que de les confier aux grandes scieries.

Ces compagnies misent souvent sur des abatteuses pour couper les arbres au lieu d'intensifier la main d'oeuvre, ce qui ne faisait pas, et ne fait toujours pas, l'affaire des gens de La Rédemption.

Réjean Lamarre, porte-parole du comité local de citoyens, qui a été reconnu coupable avec deux autres rési-

dants d'entrave au travail des policiers et condamné à payer une amende en novembre 1993, n'a toujours pas digéré les moyens déployés par la police pour démanteler le barrage, le recours et le braquage des armes, notamment.

« La police a agi en sauvage; il aurait pu y avoir des blessés, des morts. Ce que j'accepte mal, c'est que l'enquête du Comité de déontologie a été confiée à un gars libéré par la SQ. Ils auraient pu faire affaire avec un autre corps policier, de Matane, de Rimouski, la GRC », estime M. Lamarre, encore amer.

« On avait collaboré avec la police pendant les jours précédents. Il n'y avait pas d'arme sur la barricade, pas de boisson. Ils sont arrivés à 6h du ma-

tin en sauvage. Je n'accepterai jamais ça. Avec les autochtones, en pareille situation, ça négocie, mais pas ici, parce qu'on est des citoyens ordinaires », commente M. Lamarre.

La plainte du Comité de citoyens avait été acheminée au Commissaire à la déontologie le 12 novembre 1993, qui décidait six jours plus tard de faire enquête en confiant le dossier à l'un des membres du Comité de déontologie. Une tentative de conciliation proposée par l'ex-commissaire Fernand Côté aux Rédemptois et à la SQ a été rejetée en juin 1994 par les manifestants.

Dans son rapport final du 20 novembre 1994, M. Côté reconnaît que les policiers, forts de documents légaux, pouvaient légitimement intervenir le 1er novembre 1993.

Mais il donne également beaucoup de poids aux récits présentés par les témoins au barrage. « Le preuve semble démontrer assez clairement que certains policiers ont porté leur arme à feu à la main sans justification, que certains autres les ont braqués sans avoir de motifs raisonnables et qu'un autre aurait usé de son bâton de façon injustifiée », écrit-il.

Sauf que l'enquête menée, poursuit M. Côté, n'a pas permis d'identifier clairement des agents qui aurait agi de façon répréhensible. Le 20 février 1995, le commissaire adjoint Jean-Paul Poirier, précisant que son service ne peut citer à l'aveuglette, met fin à l'enquête, ferme le dossier, tout en donnant 15 jours au comité de citoyens pour réclamer une révision, ce qu'il n'a pas fait.

« Toute cette procédure coûtait cher et demandait beaucoup de ressources que nous n'avons pas », déplore Réjean Lamarre. « Nous demander d'identifier des policiers casqués de l'escouade anti-émeute relevait du prodige. Les policiers en ont rajouté ce matin-là en nous gardant trois heures dans le « panier à salades », le temps que les abatteuses pénètrent à nouveau sur les terrains de coupe, pour nous montrer que notre démarche avait échoué. »

Réjean Lamarre a tout de même remporté une bataille: La Rédemption compte maintenant sur sa propre scierie, même si les approvisionnements sont difficiles à obtenir, et il n'a pas perdu espoir de voir ses concitoyens hériter des lots intra-municipaux.

CARLETON La Cayouche à La Moluque

CARLETON — Le diffuseur de spectacles Maximus 90 présente samedi, à 20h30 au théâtre la Moluque de Carleton, l'artiste acadien La Cayouche, dont le disque *Un vieux hippie a été acheté par plus de 10 000 personnes* en Acadie, un exploit revendiqué jusque-là par un seul groupe, la formation 1755. De son vrai nom Réginald-Charles Gagnon, La Cayouche est devenu en quelques mois un véritable phénomène dans les provinces maritimes. Les plus vieux l'aiment parce qu'ils le trouvent rafraîchissant, et les plus jeunes font de même à cause de sa marginalité. Né à Moncton au milieu du siècle, il a suivi ses parents aux États-Unis à l'âge de 13 ans avant d'être enrôlé quelques années plus tard comme soldat au Viet-Nam. Il est revenu en Acadie à 30 ans. Il a débuté ses spectacles chez les « bootleggers », les vendeurs de bière illégaux du Nouveau-Brunswick, et dans les petites salles communautaires, avant de faire sa marque dans les circuits plus officiels. G.G.

Clef de contact



C'est vrai, la Sunfire est une petite bombe. Ce qui ne l'empêche pas d'être très disciplinée. Car avec son système antivol PASS Lock, elle n'obéit qu'à son maître.

SUNFIRE PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE